



Pas de nouvelles de mon fils

Par **maptitebouille_old**, le **22/08/2007 à 12:56**

Bonjour,

Je suis une maman dans l'embarras et j'ai deux questions :

La première : je suis divorcée depuis 2004, mon ex-mari a pris notre petit garçon de 9 ans pour les congés scolaire au mois d'août, il est en Espagne, et je n'ai pas de nouvelles de mon fils depuis le 4 août. Puis-je avoir un quelconque recours, l'obliger à ce qu'il me donne des nouvelles, porter plainte ?? que sais je.

La deuxième : toujours concernant mon divorce, j'avais demandé à garder mon nom de femme mariée, cela a été accepté et précisé sur le jugement, mais serait-il possible que je reprenne mon nom de jeune fille. Pourriez-vous me faire savoir quels sont les démarches et si je suis obligée de repasser devant le juge des affaires familiales pour que cela soit effectif.

En vous remerciant pour vos réponses.

Bonne journée.

Cordialement.

Maptitebouille.

Par **ly31**, le **25/08/2007 à 18:26**

Bonsoir,

Je ne pense pas qu'il y a une obligation de donner des nouvelles pendant les vacances, cela ressort plutôt d'un arrangement amiable

En revanche, si votre ex mari ne rend pas l'enfant le jour précis, vous pouvez effectivement porter plainte

Si vous souhaitez maintenant reprendre votre nom de jeune fille, vous devez revoir le J.A.F.

Je vous souhaite bon courage

ly31